

## **8<sup>ème</sup> Conseil d'administration de l'Établissement public interdépartemental**

**Jeudi 31 mai 2108 – 10h**

**Introduction par Patrick Devedjian,**

**Président de l'EPI**

Monsieur le Président du Conseil départemental des Yvelines, Cher Pierre,

Mes chers collègues,

Nous examinons ce matin plusieurs points, dont le rapport relatif au bilan de nos activités pour 2017.

Ce rapport est très éclairant puisque 2017 a été une année « test » : c'était la première année complète de fonctionnement de l'établissement public, et le bilan est extrêmement positif.

Avec un outil simple, nous avons fait des économies, nous avons été plus performants, nous avons aussi imaginé ensemble des solutions inédites, comme le futur foyer d'accueil médicalisé destiné aux adultes autistes. Un Département ne pouvait porter à lui seul ce type de projet social qui est, je le rappelle, tout à fait inédit en France.

Notre démarche interdépartementale a aussi démontré que nous avons là un formidable outil au service des communes, pour leur faciliter la tâche.

Je pense à l'archéologie préventive, premier service fusionné dès 2016. Cette fusion a généré une très nette augmentation de l'activité, tout en restant dans le cadre du budget des deux anciens services départementaux. En 2017, 10 chantiers ont été engagés, permettant aux communes d'avancer sur leurs projets (notamment à CLAMART, pour la ZAC du Panorama ; 2 ans ont été gagnés sur le calendrier...).

*Seul le prononcé fait foi*

Autre réussite dont nous pouvons être fiers, le service fusionné de la voirie, opérationnel depuis un peu plus d'un an. C'est le plus gros poste de dépenses de notre établissement public.

J'en profite pour saluer les équipes qui ont affronté avec efficacité - aussi bien dans le secteur urbain que rural - une météo très, très rude pour leur premier service hivernal, avec un enneigement exceptionnel, plus des inondations...

Mes chers collègues, tout ce que nous avons réalisé depuis plus de 2 ans, ne fait que renforcer notre volonté de continuer dans cette voie avec Pierre Bédier.

Je précise que notre but n'est pas de créer une 3<sup>ème</sup> administration, mais d'agir de manière simple, efficace, sans faire dépenser plus au contribuable, et de concrétiser le regroupement des Yvelines et des Hauts-de-Seine, pour constituer, à terme, une collectivité unique. Regroupement que nous avons demandé, il y a près d'un an, au Gouvernement.

Nous allons maintenant passer à l'ordre du jour.